

13<sup>è</sup> EDITION DU SYMPOSIUM  
ANNUEL DE L'IAJP

*Y A-T-IL DES POLITIQUES DES  
GOUVERNANTS QUI PRENNENT EN  
COMPTE L'ORIENTATION DES JEUNES ?  
ET TOI JEUNE, TE SENS-TU PREPARE A  
AFFRONTER L'AVENIR EN ACTEUR  
RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION  
DE TA NATION ?*

**CHANT D'OISEAU, COTONOU**

# PLAN DE PRESENTATION

## Introduction

- APPROCHES DE CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS
- SITUATION DES JEUNES AU BENIN
- DES MESURES PRENANT EN COMPTE LES JEUNES ET DES RESULTATS OBTENUS
- DES DEFIS ET PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ORIENTATIONS DES JEUNES DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT
- Conclusion

- **Introduction**
- La population mondiale compte près de 7 milliards dont 1,8 milliard de jeunes de 15 à 29 ans soit un quart.
- Les jeunes ont des besoins liés notamment aux domaines de la santé, de l'éducation, de la démographie, de la communication, de la culture, de l'environnement, de l'économie, de la société, des sports et des loisirs.
- La problématique jeunesse-emploi est spécialement identifiée parmi les causes profondes et structurelles de la pauvreté.

- Plusieurs rencontres d'échanges et de concertations avec les jeunes ont permis de résumer leurs principales aspirations tel qu'il suit (PNJ, 2002, p22) : ils veulent
- 1) se sentir concernés et impliqués dans les décisions qui les touchent.
- 2) que l'on augmente les budgets les concernant.
- 3) participer au développement de la société et mettre à profit leur énergie au bénéfice des communautés.

- 4) que cessent les violences faites à leur endroit et les iniquités socio-économiques de la plupart des sociétés.
- 5) accéder à l'éducation et rendre les systèmes éducatifs plus souples et adaptés à leurs besoins.
- 6) utiliser les TIC pour communiquer et s'exprimer.
- 7) des services en santé de la reproduction, afin d'être mieux informés et éduqués sexuellement et de diminuer la prévalence des IST et du SIDA qui les touchent grandement.
- 8) travailler dès qu'ils ont terminé leurs études et la création d'emplois jeunes pour faciliter la transition entre le monde des études et le marché du travail.
- 9) être autonomes financièrement.

- 10) la démocratie, la promotion des droits de l'homme et des sociétés de droits.
- 11) le respect de leur culture et des dialogues interculturels basés sur le respect mutuel.
- 12) la reconnaissance en tant qu'interlocuteurs crédibles de la société.
- Aujourd'hui comme hier, des efforts remarquables sont déployés aussi bien par les jeunes eux-mêmes que par les pouvoirs publics afin d'organiser la couche juvénile en raison du rôle déterminant qu'elle joue dans le développement socio-économique national.
- La jeunesse d'une population peut devenir un problème si elle n'est pas bien prise en charge.

- Face à ces nombreuses aspirations de la couche juvénile, quelques questions :
- les mesures prises par les Gouvernants?
- les résultats obtenus?
- les approches à envisager pour une meilleure prise en compte des orientations des jeunes dans les politiques, programmes et projets de développement ?
- Nous essaierons de répondre à ces questions majeures :
- un rappel des concepts de « jeunesse » et de « politiques »
- quelques mesures gouvernementales mises en œuvre au profit des jeunes au Bénin.
- quelques résultats obtenus
- quelques défis et perspectives

- **APPROCHES DE CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS**
- De la jeunesse (PNJ version provisoire)
- Etymologiquement, jeunesse vient du latin « juvenis » qui signifie : qui n'est pas avancé en âge.
- « jeunesse »: concept polysémique et définition parfois sujette à polémique.
- jeunesse = période située entre enfance et âge adulte.
- étape de la vie propice pour la formation, l'éducation et la socialisation.
- période de mutations physiques, psychologiques et biologiques.



- Sur le plan sociologique
- quatre phases successives: fin des études, retrait du domicile familial, insertion dans le circuit économique, mariage.
- *Le jeune est celui qui, au terme de ses études ou de sa formation professionnelle, acquiert un emploi et aspire à fonder un foyer.*
- Sur le plan économique
- principale force de travail de par son poids démographique.
- créateurs de richesses.
- une exceptionnelle capacité d'adaptation et d'entreprise avec des aptitudes à la créativité et à l'innovation.
- *Leur participation au développement économique doit être considérée comme l'un des principaux facteurs d'un développement national durable.*

- **Sur le plan démographique**
- 15-35 ans représentent 33% de la population totale estimée à 9 983 884 hbts en 2013. (résultats provisoires RGPH4)
- deux béninois sur trois ont aujourd'hui moins de 25 ans
- 47% d'entre eux ont moins de 15 ans (EDSB-IV, 2011-2012).
- *La prise en compte de ce groupe est indispensable dans la recherche de solutions aux problèmes d'éducation, de formation, d'emploi et de santé des jeunes.*
- **Sur le plan institutionnel (critères d'âge)**
- Nations Unies : 15 à 24 ans inclus.
- Commonwealth : 15 et 29 ans.
- Union Africaine (UA) et Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : 15 et 35 ans (**Charte Africaine Jeunesse**).
- Charte de la Jeunesse du Bénin : 12 à 35 ans.
- la PNJ : 12 et 35 ans exclus.

- le Plan d'Action Décennal de Développement et de la Promotion de la Jeunesse 2009-2018 de l'UA : jeunes mineurs, jeunes majeurs, jeunes adultes.
- jeunesse béninoise composite, regroupée en sept (07) composantes : jeunesse rurale, jeunesse urbaine, jeunesse scolaire et estudiantine, jeunesse déscolarisée précocement et/ou non scolarisée, jeunesse féminine, les jeunes handicapés, les jeunes de la rue.
- *La diversité et la complexité du concept de jeunesse donne un aperçu des difficultés de sa prise en charge qui exige une volonté forte et un important engagement formulés dans des documents de politiques dans divers secteurs d'opportunité pour les jeunes.*

- **Des politiques**
- Politique « l'ensemble des options prises par le gouvernement d'un Etat dans les domaines relevant de son autorité » (Petit Larousse Illustré, 2012).
- Document de Politique, défini selon le PNUD comme « la ligne de conduite générale ou la proposition d'orientation d'ensemble qu'un gouvernement adopte et qui guide les prises de décision en aval ». Il s'agit essentiellement d'un acte d'orientation générale qui peut être décliné en :
- Plan stratégique : ensemble des schémas généraux ou directeurs, ou ensemble d'objectifs coordonnés et organisés dans le temps, *souvent assorti de priorités, d'options et de mesures, qui visent à mettre en œuvre une politique* dans un secteur ou une région en particulier.
- Programme : *ensemble des actions* qui permettent la mise en œuvre d'un plan ou d'une politique.

- Il est à noter que l'existence de Politiques des Gouvernants prenant en compte les orientations des jeunes suppose :
- *l'existence de documents officiels (documents de politiques) traduisant clairement les options prises par le Gouvernement dans un ou plusieurs secteurs d'intérêt pour les jeunes ;*
- *l'existence d'initiatives concrètes et d'actions représentant des approches de solutions aux besoins et problèmes des jeunes.*

- **SITUATION DE LA JEUNESSE AU BENIN**
- *Dans le domaine de l'éducation*
- 95 % des jeunes aspirent à être scolarisés (Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme « ENPLT Bénin Alafia 2025 »).
- 31,23% sont scolarisés (taux de scolarisation relativement bas dans l'enseignement secondaire, EDSBIII).
- inadéquation entre formations-besoins du marché de l'emploi

- 150.000 jeunes sortent des centres de formation chaque année.
- forte demande éducative avec pour corollaires : multiplication des besoins en personnel enseignant, salles de classes, matériels didactiques et équipements, etc.
- besoins en salles de classes et personnel enseignant évalués respectivement à **1.245 salles de classes et 1365 nouveaux enseignants** chaque année, au cours des dix prochaines années (RESEN).
- **40000 nouveaux enfants** à scolariser chaque année

- *Dans le domaine de la santé*
- fécondité non maîtrisée
- 22% des adolescentes de 15 à 19 ans ont une vie féconde active et 17% ont déjà eu au moins un enfant.
- faible prévalence contraceptive chez les adolescentes : 6,2% (EDSBIII, 2006)
- 30% de besoins non satisfaits en planification familiale en 2006 (EDSBIII, 2006)
- 50% des cas d'infections au VIH sont enregistrés chez les jeunes de 20 à 25 ans (EDSBIII, 2006)
- prévalence assez élevée de consommation des substances psychotropes chez les élèves des collèges publics : alcool (20,7%), tabac (5,3%), drogue (1,9%).



- prévalence élevée des violences faites aux filles et aux femmes.
- prévalence chez les adolescents/adolescentes et jeunes d'autres formes de violences telles que le trafic, le commerce sexuel, le mariage forcé,... avec des conséquences néfastes sur leur santé.
- Plusieurs études et enquêtes démographiques et de santé ont révélé une relation étroite entre instruction et prise en charge de l'état de santé y compris le contrôle de la fécondité.

- *Dans le domaine de l'emploi* (Projet pilote EOI-1277 JAC-DD)
- demande croissante et très rapide.
- augmentation de près de cent cinquante mille (150.000) jeunes sur le marché de travail dont environ trente mille (30.000) concernent les jeunes sans grande qualification.
- taux de chômage le plus élevé situé dans la tranche des 20-34 ans.
- 40% des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emplois, faisant de la question de l'insertion professionnelle des jeunes un défi important.
- population active potentielle estimée à 50% de la population totale du Bénin en 2010.

- **Accroissement rapide de la population active (passerait ainsi de 2,7 millions en 2000 à 4,4 millions en 2025 nécessitant ainsi la création de 110.000 emplois en moyenne par an au cours de cette période.**
- **taux apparemment faible de chômage estimé à 2,6% en 2011.**
- **taux de sous-emploi (visible et invisible) très élevé, particulièrement chez les jeunes.**
- **fort taux de sous-emploi visible : autour de 53,9% en 2011.**
- **fort taux de sous-emploi invisible : 75% chez les 15-34 ans en 2010.**
- **taux de chômage élevé au niveau des jeunes de 20 à 24 ans : 7,0% en 2011 contre 2,6% en 2006.**
- **augmentation annuelle de près de cent cinquante mille (150.000) jeunes sur le marché de travail.**
- **précarité et vulnérabilité des emplois des jeunes ayant pour conséquences de faibles revenus et peu de sécurité.**

- *Dans le domaine du sport*
- insuffisance de ressources financières , matérielles aux structures de formation des jeunes pour soutenir une politique élitiste ;
- non diversification des sources de financement limitées (absence du secteur privé) ;
- faible engagement des communes dans le financement du sport ;
- *Pour décrire les aspirations de jeunes, nous pouvons dire qu'ils veulent un espace de liberté pour parler de la vie de tous les jours, des études, décider de la façon de passer leur temps libre, décider de leurs projets d'avenir, parler des relations entre filles et garçons, accéder aux TIC, décider des relations avec les parents, parler de styles vestimentaires et de modes, être insérés à la vie active, etc. Ils veulent juger, par eux-mêmes, les risques de la vie au rythme de leurs propres expériences.*

- En tenant compte de ces multiples et légitimes besoins et aspirations, de nombreux efforts sont fournis par les Gouvernants. Des Politiques sont conçues et des mesures prises en vue de répondre au mieux aux attentes multiples et multiformes des jeunes. Au nombre de ces mesures, nous pouvons citer :
  - conception et mise en œuvre de Politiques dans les secteurs de la jeunesse, de l'emploi, de la santé, de l'éducation, ...;
  - création De plusieurs Ministères (MJSL, MMEJF, Reconversion et Insertion des jeunes ;...) doté de structures techniques centrales et de structures opérationnelles ;

- *Ici nous présenterons, à titre indicatif, deux documents de Politique : la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) et la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) à travers leurs grandes lignes, les principales mesures de leur mise en œuvre ainsi que les résultats obtenus secteur par secteur. Un accent particulier sera mis sur les actions de promotion de l'emploi.*

- DES MESURES PRENANT EN COMPTE LES JEUNES ET DES RESULTATS OBTENUS
- *De façon globale, les mesures concernent l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et réglementaire ainsi que la mise en place de dispositifs visant à encourager et promouvoir l'emploi et l'insertion des jeunes.*
- Mesures institutionnelles, juridiques et réglementaires
- Les politiques
- Le Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse a défini un cadre d'action et des lignes directrices pour les activités menées aux niveaux national et international afin d'améliorer le sort des jeunes.

- **Quinze (15) domaines prioritaires** : *éducation, emploi, faim et pauvreté, santé, environnement, abus de drogues, délinquance juvénile, activités de loisir, filles et jeunes femmes, participation, mondialisation, technologie de l'information et des communications, VIH/SIDA, jeunesse et conflits, rapports entre générations.*
- Ces priorités concernent les domaines dans lesquels il faudrait investir si l'on veut prendre en compte les préoccupations des jeunes.



- **De la Politique Nationale de la Jeunesse**
- volonté Politique du Gouvernement associée au désir de la société civile, et plus particulièrement des associations de jeunesse, de se doter d'un outil d'orientation sur le long terme qui favorisera l'émergence d'une jeunesse actrice de son développement.
- **but : « assurer aux jeunes le plein épanouissement de leurs facultés physiques, mentales et morales et de créer les conditions favorables à leur insertion dans tous les secteurs de la société afin qu'ils deviennent les acteurs du développement durable».**

- (07) principes : égalité entre les hommes et entre les sexes, respect du bien-être intégral de la jeunesse, liberté d'association et d'expression, promotion de l'esprit d'entreprise et d'initiative, participation active des jeunes à la prise des décisions et aux programmes de développement national, compréhension mutuelle et ouverture sur le monde, collaboration intersectorielle pour une action concertée en faveur des jeunes.

- (28) valeurs : conscience, engagement, solidarité, autonomie, responsabilité, confiance en soi, respect de l'autre, civisme, démocratie, travail, innovation, initiative, tolérance, ponctualité, ouverture, égalité des sexes, positivité, justice, communication, paix, compréhension interculturelle, éducation, santé, liberté d'expression, humanité, consensus, réussite, protection de l'environnement et développement durable.
- 16 Objectifs

- De la Politique Nationale de l'Emploi
- Vision : " à l'horizon 2025, tous les béninois et toutes les béninoises en âge de travailler disposent d'un emploi susceptible de leur procurer un revenu permettant de satisfaire leurs besoins vitaux et leur bien-être intégral".
- stratégies : neuf (09) stratégies
- *La question du genre dans sa version promotion de la femme et réduction des inégalités fondées sur le sexe y est aussi traitée comme une solution possible au problème de développement.*

- Outre les documents de Politique, plusieurs autres documents de stratégie élaborés (document de stratégie nationale multisectorielle de santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et jeunes y compris le VIH/SIDA au Bénin 2011-2015, de dispositif de suivi des formés de l'ETFP et d'identification des indicateurs d'efficacité externe, de stratégie de développement de la culture entrepreneuriale et d'insertion des jeunes, de programmes de formation en entrepreneuriat pour les finissants du niveau II de l'ETFP,...)

- Mesures opérationnelles
- **MINISTERE EN CHARGE DE LA JEUNESSE**
- **promotion des jeunes par le renforcement de leurs capacités et la facilitation de leur accès à l'information**
- - Création du Centre Multimédia des Adolescents et Jeunes du Bénin (CMAJB)
- - **3000 jeunes** informés et sensibilisés de élèves sur les méfaits des conduites addictives en 2014
- - **100 jeunes** déscolarisés formés aux valeurs citoyennes en 2014
- - Renforcement de capacités de **125 prestataires** en SRAJ en 2014
- **promotion de l'éducation et la formation non formelles des jeunes**
- - **300 responsables d'associations de jeunes** formés de 2008-2013 au leadership et à la vie associative sur six (06) différents thèmes

- **coordination des actions interministérielles concernant la jeunesse**
- - Installation de Conseil National de la Jeunesse (CNJ) après une longue léthargie
- **Contribution au programme national de lutte contre l'illettrisme en soutenant les actions d'incitation à la lecture et à l'écriture**
- - Mise en œuvre du Projet dénommé "jeunesse francophone et éveil culturel" avec la participation d'au moins **1000 jeunes élèves** du second cycle des lycées et collèges sur toute l'étendue du territoire national de 2006 à 2013.
- - Octroi de prix à **300 lauréats** de ce projet 2005-2014.
- - Organisation d'activités socio-éducatives et ludiques chaque année au profit des lauréats à travers les 12 départements du Bénin.

- soutien à la participation des jeunes aux activités de développement national
- - Appui financier d'un montant global de 11.000.000FCFA à 05 associations de jeunes pour la réalisation d'activités communautaires de 2007 à 2014
- dynamisation des organes structurels de la jeunesse pour une meilleure coordination des programmes intersectoriels et communautaires répondant aux besoins de la jeunesse
- - Actualisation de l'arrêté portant création du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)
- - Installation des membres du CNJ
- - Appui financier du Gouvernement à l'OCJ:112.000.000 FCFA



- promotion des échanges entre les jeunes au plan national et international
- - appui à la participation de 48 jeunes à des sessions de renforcement de capacités en mécanique-auto, froid et climatisation au Burkina-Faso de 2006 à 2014 (financement CEDEAO).
- - appui à la participation de 48 jeunes à des sessions de renforcement de capacités en agropastoral au Centre Songhaï 2006 à 2014 (financement CEDEAO ).
- - accompagnement de 02 jeunes béninois en vue de leur pré-déploiement en tant que jeunes volontaires de l'Union Africaine en 2012
- - Appui technique et financier à la participation de jeunes béninois à des rencontres tant au plan national qu'international (UA, CEDEAO, CONFEJES, PNUD)

- **Le programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes**
- vise l'insertion professionnelle et économique des jeunes.
- 1201 jeunes ont été formés en entrepreneuriat de 2009 à 2014
- 229 projets ont été déposés dont 50 financés par la CONFESJES pour un montant global de 69.327.000 F CFA
- 98 projets ont été financés par le FNDAJSL pour un montant de 39.900.000 f CFA.
- **Le service du volontariat**
- - deux programmes à savoir le *Programme de volontariat bénévole (Pvb)* et le *Programme de volontariat d'expertise professionnelle (Pvep)*.
- - 2700 jeunes volontaires recrutés (Pvep) en 2014.

- **MINISTERE EN CHARGE DE LA MICROFINANCE, DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES**
- **Le Fonds National de Micro finance (FNM)**
- Mission : Renforcer les capacités financières et opérationnelles des SFD afin de satisfaire de façon permanente, les besoins de services financiers et non financiers de proximité exprimés par leurs bénéficiaires que sont les personnes n'ayant pas accès au système financier classique».
- Objectif : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.
- **Les produits du FNM : 08**
- ***Renforcement des capacités financières des IMF (RCF et CR)***
- *- Renforcer les capacités financières des SFD par la mise à disposition des ressources financières adaptées*

- **Financement des Activités Agricoles en milieu Rural (FAAR)**
- - Mettre en place un système approprié de financement agricole
- **Cibles visées:** Petites exploitations agricoles, personnes menant une activité dans une chaîne de valeur agricole
- **Crédit Spécial d'Appui aux Cotonculteurs pour la Gestion de la Soudure (CSAC-GS)**
- - Faciliter aux producteurs de coton, l'accès à des crédits spécifiques leur permettant de faire face aux besoins pertinents de la période de soudure.
- **Programme Intermédiaire d'Appui au Développement des Activités Génératrices de Revenus (PIAD-AGR)**
- - Promouvoir ou renforcer les activités génératrices de revenu des femmes à travers les partenaires stratégiques du FNM
- **Cibles visées:** Femme ou groupement de femmes menant une AGR de transformation, d'artisanat ou de petit commerce et ayant un besoin compris entre 50.000 et 100.000 FCFA pour renforcer une activité.

- **Crédit aux Usagers des Marchés (CUM)**
- - Renforcer les capacités financières des usagers des marchés
- **Cibles visées:** usagers des marchés
- **Financement des Micro et Très Petites Entreprises (financement BID)**
- - Promouvoir l'amélioration de la productivité des pauvres par la création/développement des Micro et Très Petites Entreprises (MTPE) porteuses de croissance dans un partenariat d'affaires entre les SFD et les promoteurs à travers l'exécution des projets individuels ou de groupe.

- **Le Projet d'Appui à l'Autonomisation Socio-économique des Jeunes et des Femmes (PASEF)**
- - Faire la promotion de la famille et de la femme,
- - Réduire les inégalités entre les sexes
- - Appuyer l'autonomisation économique des femmes en augmentant les revenus de celles-ci, à travers la promotion des Activités Génératrices de Revenu en faveur des femmes.
- **Deux (02) axes d'intervention : appui aux initiatives pertinentes d'autonomisation et appui à l'installation des jeunes filles artisanes des centres de métiers.**
- **Actions menées : renforcement de capacités techniques et opérationnelles des ateliers de formation, appuis en équipements de transformation agro alimentaires, de maraîchage.**

- **Les microcrédits aux plus pauvres**
- - promouvoir la femme par l'amélioration du cadre juridique et réglementaire
- **Actions** : prise de loi n°2013-01 du 22 avril 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin
- mise en œuvre des actions dans le domaine de l'autonomisation économique en vue de la réduction de la pauvreté,
- augmentation du montant des microcrédits octroyé aux plus pauvres, notamment les femmes ;
- renforcement des capacités des femmes rurales pour la gestion des crédits ; l'équipement des groupements des femmes pour la transformation des produits agricoles ;
- appui technique aux groupements des femmes rurales et des jeunes filles artisanes.

- La contribution du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)
- - « contribuer à la réduction du chômage par la facilitation de l'accès des jeunes et des PME aux outils de production par le biais du crédit ».
- Deux (02) groupes-cibles :
- les jeunes béninoises et béninois ayant fait l'option de l'auto-emploi, puis ;
- les Petites et Moyennes Entreprises qui éprouvent la nécessité d'un appui financier pour se développer et créer de nouveaux emplois.
- Trois (03) programmes :
- le Programme d'appui aux Jeunes et PME (PJPME) : 574 projets financés dont 115 pour les femmes et 462 pour les hommes.



- le Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées (PDAVV) : 398 projets financés dont 38 pour les femmes et 360 pour les hommes dans les secteurs de l'élevage, l'agroalimentaire et la production végétale.
- le Programme Spécial de Réinsertion professionnelle des ex employés des sociétés Défi Emploi Jeunes et SAED-Bénin GIE : 178 projets financés dont 163 projets individuel et 15 projets collectifs de tous les départements de notre pays.
- De 2008 à nos jours, pour l'ensemble des trois (03) programmes, 1150 projets financés.

- L'expérience de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)
- Les différents programmes de l'ANPE
- Six (06) programmes exécutés au niveau des différentes antennes disponibles sur le territoire national
- Il s'agit en effet du:
- Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI) : 7 637 jeunes appuyés de 2006 à 2014. Il vise à développer l'esprit d'entreprise au sein de la population constituée des femmes et des jeunes, contribuer à l'émergence de nouveaux entrepreneurs et accompagner les initiatives privées créatrices de richesses et génératrices d'emplois durables décents.

- **Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) :** 6844 jeunes appuyés de 2006 à 2014. Destiné aux primo demandeurs d'emploi spécifiquement les femmes et les jeunes diplômés des Universités, des Ecoles et des Centres de formation professionnalisés. Conçu pour améliorer l'employabilité des jeunes et les accompagner dans leur insertion.
- **Partenariat décentralisé pour l'emploi (PaDE) :** 381 jeunes appuyés. C'est un programme au profit des 77 Communes du Bénin pour la résorption du chômage des femmes et des jeunes ruraux en vue de la réduction de la pauvreté au niveau local.

- **Programme d'Appui au Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE) :** 1032 jeunes appuyés de 2009 à 2014 par des formations théoriques et pratiques dans des secteurs tels que maraichage, élevage, transformation, télémarketing, informatique;
- **Programme de Gestion des Migrations Professionnelles (PGMP):** élaboration d'outils opérationnels et stratégiques, mise en place d'un dispositif organisationnel, équipement des services, organisation de mission de prospection à l'international.
- **Programme Spécial de Reconversion (PSR).**

- Au total 15 894 jeunes femmes et hommes appuyés par les différents programmes de l'ANPE de 2006 à 2014.
- 2800 jeunes recrutés au profit du MEMP en 2014.
- Amélioration du dispositif d'accueil des chercheurs d'emploi : 18 322 en 2013 contre 12 804 en 2012.
- Amélioration du dispositif d'orientation des chercheurs d'emploi reçus : 8 873 orientés en 2012 et 10 422 en 2013.

- **MINISTERE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE**
- Le Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées (PDAVV)
- **320 jeunes financés**
- L'objectif de ces programmes est de contribuer à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté au niveau des zones concernées, par l'exploitation des ressources dont regorgent les vallées selon une approche filière.
- Programme Spécial d'Installation des Jeunes dans l'Agriculture (PSIJA) : 2383 agents recrutés

- **MINISTERE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- Reconversion de 350 jeunes dans le maraîchage, la transformation des produits agricoles, la conduite et la maintenance des tracteurs agricoles, la production animale, la pisciculture et la commercialisation des produits et intrants agro-pastoraux.
- Reconversion de 200 jeunes dans la réparation des téléphones portables, la réparation des imprimantes, des copieurs et dupli copieurs, la mécanique des véhicules à moteurs à injection et en assistance domestique de ménage.
- Appui financier à dix (10) jeunes sur les 350 ayant réussi leur insertion en 2013.

- Finalisation des études conceptuelles de création des six (06) centres incubateurs pour la formation des créateurs d'entreprises ;
- Introduction du cours d'entreprenariat au cycle II de l'enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Création à titre expérimental de deux (02) centres de formation des créateurs d'entreprises et formation effective de 221 jeunes stagiaires.
- Reversement de 9600 enseignants contractuels locaux en agents contractuels de l'Etat de 2008 à ce jour ;
- Reversement de 1200 agents administratifs occasionnels en agent contractuels de l'Etat ;
- Recrutement de 09 agents administratifs en tant que permanent au titre des cinq dernières années;
- Recrutement de plus de 20.000 vacataires au titre de chaque année scolaire ;
- Recrutement de 30 professeurs permanents ;
- Recrutement de 1500 enseignants contractuels d'Etat ;



- **DES DEFIS ET PERSPECTIVES**

- **Défis**

- Ils concernent :

- Amélioration du fonctionnement des organes structurels de la jeunesse et du suivi de la coordination des actions en faveur de la jeunesse.
- Amélioration du cadre politique et institutionnel relatif à l'emploi, y compris le système d'information sur le marché du travail ;
- Renforcement de l'employabilité des jeunes par la formation, les stages de qualification et l'apprentissage ;
- Développement des capacités des jeunes en matière de création et de gestion d'entreprises ;

- Amélioration de l'accès des jeunes aux crédits ;
- Amélioration du climat des affaires ;
- Promotion des secteurs à fort potentiel de création d'emplois.
- Le relèvement de ces défis permettra de placer le pays dans un cercle vertueux de création d'emplois décents et durables et de réduction significative de la pauvreté. Ces principaux défis sont :
  - **Dans le domaine de la promotion de la valorisation de la femme, il faudra :**
  - Renforcer la scolarisation des filles et leur maintien autant que nécessaire dans le système scolaire ;
  - Féminiser fortement les politiques d'éducation et autres systèmes d'apprentissage non formels ;

- Promouvoir les emplois indépendants, améliorer le niveau d'éducation et réduire le poids des charges familiales ;
- Mettre fin à l'impunité des auteurs des harcèlements sur les lieux de travail ;
- Faire respecter la législation du travail et de la sécurité sociale en général et sur les congés de maternité en particulier ;
- Renforcer la formation professionnelle des femmes en vue d'assurer leur compétitivité sur le marché de l'emploi ;
- Punir effectivement les responsables d'entreprise qui n'appliqueraient pas les dispositions légales en matière de travail

- Perspectives
- Mesures immédiates
- Instaurer un système d'information et de communication en vue d'un égal accès de toutes les composantes de jeunes à l'information
- Améliorer le cadre institutionnel de mise en œuvre des politiques
- Définir et mettre en œuvre un plan de suivi-évaluation des Politiques de promotion des jeunes en vue de garantir leur efficacité ;
- Dynamiser les organes structurels de la jeunesse (l'Organe Consultatif de la Jeunesse -OCJ-, le Conseil National de la Jeunesse -CNJ- et le Conseil Supérieur de la Jeunesse du Bénin -CSJB-) ;
- Faciliter l'installation des diplômés des écoles d'agriculture, des lycées techniques et des centres universitaires professionnalisés dans les pôles de croissance du Bénin.

- Faciliter l'accès des jeunes ruraux au marché du travail et diversifier les activités économiques en milieu rural.
- Encourager l'installation des petites unités de transformation des produits agricoles, en accordant des facilités financières et en stimulant l'organisation des opérateurs de ces unités en coopératives de production
- Accompagner le secteur informel pour le passage vers le secteur formel.
- Réformer le dispositif de formation au niveau de l'enseignement technique et professionnel par une grande implication du secteur privé dans l'élaboration des référentiels de formation, la formation et l'évaluation des apprenants ;
- Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes.
- Renforcer les centres incubateurs et les centres de ressources ;
- Créer des incitations pour le développement des spécialités jugées utiles pour le développement du Bénin.

Réalisation: Monsieur Michel OLOU du MJSL

- **Mesures à moyen et long termes**
- Améliorer la transparence du marché de l'emploi ;
- Mettre en place un dispositif permanent de publication périodique des données sur la création d'emplois au Bénin ;
- Mettre en œuvre les textes qui instituent aux entreprises un taux minimum d'utilisation des matières premières disponibles mais importées ;
- Imposer à toute entreprise qui intervient sur le territoire national ou qui manifeste son intérêt pour un projet d'investissement public d'employer au moins 80% de nationaux dont au moins 50% de cadres.

- **Conclusion**
- Des politiques existent et visent spécifiquement la prise en compte des problèmes de jeunes
- De nombreuses mesures de mise en œuvre de ces politiques existent sous diverses formes (programmes et projets).
- L'efficacité des politiques est relative
- Les résultats, bien que modestes, sont probants
- A cet effet, l'effort conjugué du Gouvernement, des partenaires au développement et de la jeunesse elle-même pour juguler les problèmes des jeunes mérite d'être souligné, salué et encouragé.

- Réponse à la question de départ posée par la thématique: oui il y a des politiques des Gouvernants qui prennent *relativement* en compte l'orientation des jeunes car ces mesures sont insuffisantes et les résultats ne sont pas à la hauteur des besoins exprimés par les jeunes.
- Bien que l'Etat est le garant des Politiques et des mesures en faveur des jeunes, il ne peut à lui seul apporter toutes les réponses aux nombreux défis que constituent les problèmes des jeunes. → implication conjointe et coordonnée des secteurs publics, para publics, privés, associatifs et des jeunes eux-mêmes, doublée de la participation des partenaires internationaux est indispensable.



- Nécessité de relever davantage le défi de l'implication et de la participation effective et accrue de la jeunesse à la réalisation des grands objectifs de développement par l'ensemble des acteurs. Car jeunesse est le meilleur ferment d'énergie renouvelable, de créativité, de nouvelles pensées et le plus puissant facteur de changement. Même peu expérimentée, elle a le potentiel pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.
- Toutes dépenses pour mieux éduquer, soigner, former, informer et distraire la jeunesse doivent être considérées comme un investissement à une meilleure qualité de vie. Les nombreuses préoccupations et aspirations de la jeunesse expriment bien ce temps d'agir pour le développement durable. Toute attente ne fera qu'accroître les coûts, qui, déjà sont considérables, au regard du retard à rattraper.